

DIRECTION DES FINANCES
DE LA COMPTABILITE
ET DE L'ADMINISTRATION
DEPARTEMENTALE
3ème Bureau
DIR/2/SCOL.

LE PREFET DE LA VENDEE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU la loi du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret n° 71.858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de ladite loi ;

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers, en date du 15 janvier 1974 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Vendée,

ARRETE :

ARTICLE 1ER - Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

BRETIGNOLLES-SUR-MER - Eglise

- Vierge à l'Enfant, statue, bois peint, 1er quart du XIXe siècle, 1,60 m, propriétaire : commune ;
- Saint Jean-Baptiste, statue, bois peint, 1er quart du XIXe siècle, 1,60 m, propriétaire : commune.

LA CLAYE - Eglise

- Retable et gradin d'autel, bois peint et doré, XVIIIe siècle, hauteur : 4,50 m, largeur : 4 m, propriétaire : commune.

JARD-SUR-MER - Eglise

- Crucifix, bois peint, XVIIe siècle, hauteur : 0,38 m, largeur : 0,26 m, propriétaire : commune.

LANDERONDE - Eglise

- Retable du maître-autel, pierre peinte, 1722, hauteur : 3,50 m, largeur : 5 m, propriétaire : commune ;
- Deux retables latéraux, pierre peinte, 1685, hauteur : 3 m, largeur : 1,75 m, propriétaire : commune.

.../...

LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Presbytère

- Saint Pierre, statue, bois doré, début XIXe siècle, 0,43 m, propriétaire : Association diocésaine.

MONTAIGU - Eglise

- Bannière paroissiale, velours cramois peint, 1824, hauteur : 3 m (avec la hampe), propriétaire : commune.

LA NOTHE-ACHARD - Eglise

- Saint Jacques, statue, bois polychromé, XVIIIe siècle, 0,90 m, propriétaire : commune.

PALLUAU - Eglise

- Saint Gilles, statue, bois peint en gris, XVIIIe siècle, 1,57 m (au sommet de la croise), propriétaire : commune ;
- Saint Nicolas, statue, bois peint en gris, XVIIIe siècle, 1,53 m, propriétaire : commune.

SAINTE-ETIENNE-DU-BOIS - Eglise

- Deux confessionnaux, chênes, vers 1830, 3,50 m x 2,85 m, propriétaire : commune.

SAINTE-MARS-LA-REORTHE - Eglise

- Saint Roch, statue, bois polychromé, XVIIIe siècle, 1,55 m, propriétaire : commune ;
- Chaire à prêcher, chêne peint en faux bois, 1782, propriétaire : commune ;
- Confessionnal, chêne naturel, 1782, propriétaire : commune.

SAINTE-PAUL-MONT-PENIT - Eglise

- Christ-en-Croix entre la Vierge et Saint Jean, bois polychromé 1603, Christ : 1,66 m, statues : 0,96 m, propriétaire : commune (Christ seulement).

ARTICLE 2 - Le Secrétaire Général de la Vendée, le Sous-Préfet des Sables d'Olonne et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux propriétaires et aux affectataires également responsables de son exécution.

La Roche-sur-Yon, le 7 FEV. 1974

Le Préfet,

Roger NININ

Pour ampliation
Le Maire



J. BOUTHOREL